

## **Association Waldenström France**

2 Rue Hernandes de Heredia  
84000 Avignon

### **Procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23/05/2013**

Les membres de l'association francophone Waldenström France se sont réunis en assemblée générale ordinaire, du 24 au 27 mai 2013 pour partie en mode virtuel via l'Internet (comme prévu par les statuts de l'association à l'article 11, §3) pour partie par correspondance, pour les adhérents qui n'avaient pas de connexion par l'Internet.

Cette organisation est prévue par les statuts en raison des caractéristiques propres à une association regroupant des patients francophones atteints d'une maladie rare qui résident sur le territoire national métropolitain, dans les territoires français d'Outre Mer ou dans des pays étrangers et qu'il est donc impossible de réunir en un lieu.

Il a été établi une liste des membres présents participants et représentés disponible en annexe.

Sous la responsabilité de M. Michel Houche en sa qualité de président en exercice de l'association, M<sup>me</sup> Nicole Bastin désignée comme secrétaire, Messieurs Cyril Quémeras et Patrice Ostermann désignés comme scrutateurs ont assuré le déroulement en ligne de l'assemblée. Cyril Quémeras pour la mise en ligne des documents et le dénombrement des votes via Internet et Patrice Ostermann pour celui de la réception et la transmission des votes par courrier.

Conformément à l'article 11 des statuts ne stipulant pas de quorum à atteindre pour la tenue d'une assemblée générale ordinaire, l'assemblée a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour de cette assemblée générale était le suivant :

- Bilan moral et bilan des activités 2012
- Présentation des comptes définitifs 2012, budget prévisionnel 2013, approbation et quitus donné au trésorier
- Perspectives 2013, et cotisation 2013
- Don 2013 à l'IWMF en soutien de projets de recherche Wald
- Financement de la réunion patients /médecin 2013 à Paris
- Modalités de règlement de la cotisation à l'association
- Questions diverses

Tous les documents se rapportant à l'ordre du jour de cette assemblée générale étaient déposés (depuis la date de convocation et pendant le déroulement de l'assemblée générale) à l'adresse Internet suivante : [www.medicalistes.org/wald-ag](http://www.medicalistes.org/wald-ag) et pouvaient être consultés à tout moment par les participants à l'assemblée générale par voie électronique. Pour les votants par correspondance, les mêmes documents, imprimés, avaient été communiqués dans les délais prévus (article 13 des statuts ) avec tous les documents nécessaires pour le vote par correspondance.

Les débats entre les participants ont pu avoir lieu sur une liste d'échanges spécialement créée et mise en place depuis la date de la convocation et jusqu'à la clôture de l'assemblée générale sur le site Médicalistes. Les votants par correspondance ont tous été contactés au moins une

fois par téléphone et les numéros de téléphone du président, de la secrétaire et du scrutateur étaient mentionnés sur les documents fournis.

Cent vingt huit convocations ont été envoyées (122 via Internet et 6 par courrier postal), **91** votes ont été recueillis pour les votes d'approbation soit une participation de **71,1 %** ; **89** votes ont été recueillis pour les votes des propositions, soit une participation de **69,5 %**. Les bulletins de vote électroniques ont été envoyés le 23 Mai 2013, ils comportaient 4 questions concernant l'exercice 2012 et le budget prévisionnel 2013 et 4 concernant l'exercice prévisionnel 2013. Les bulletins de vote par correspondance étaient parvenus renseignés à cette date chez le scrutateur (date limite d'envoi indiquée 27 Mai 2013) et le logiciel a ainsi pu faire le décompte total des voix.

Le résultat des votes est le suivant :

## **1. Votes d'approbation :**

**Première résolution** : Approuvez-vous le rapport moral 2012 de l'association Waldenström France tel qu'il vous a été présenté lors de l'AG ouverte depuis le 23 Mai 2013 ?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 90 voix. (90 oui, 0 non, 1 abstention)

**Deuxième résolution** : Approuvez-vous le rapport financier 2013 de l'Association Waldenström France tel qu'il vous a été présenté lors de l'AG ouverte depuis le 23 Mai 2013?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 90 voix.(90 oui, 0 non, 1 abstention)

**Troisième résolution** : Après avoir pris connaissance du rapport financier 2012, donnez-vous quitus au trésorier ?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 90 voix. (90 oui, 0 non, 1 abstention)

**Quatrième résolution** : Approuvez-vous le budget provisionnel 2013 de l'association Waldenström France tel qu'il vous a été présenté lors de l'AG ouverte depuis le 23 Mai 2013?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 91 voix (91 oui, 0 non, 0 abstention)

**Le rapport moral d'activité, les rapports financiers de l'exercice 2012 et le budget prévisionnel 2013 ont été approuvés à l'unanimité des votants moins une abstention.**

## **2. Votes sur les propositions**

**Cinquième résolution** : approuvez-vous le maintien, pour l'année 2013 de la cotisation à 20 € ?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 87 voix. (87 oui, 1 non, 1 abstention)

**Sixième résolution** : approuvez-vous l'affectation d'un don de 2500 Euros à l'IWMF en soutien à la recherche ?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 87 voix. (87 oui, 1 non, 1 abstention)

**Septième résolution** : Approuvez-vous le financement de la réunion des patients à Paris en 2013 à hauteur de 800 € ?

Cette résolution est approuvée à la majorité de 82 voix. (82 oui, 1 non, 6 abstentions)

**Huitième résolution** : "Les personnes ayant acquitté leur cotisation entre le 1er Janvier de l'année X et le 31 Décembre de l'année X seront membres pour l'année X (allant du 01/01/X au 31/12/X)". Seuls les membres à jour de cotisation au 30 Avril de l'année en cours pourront participer et voter à l'assemblée générale de l'association se déroulant en Mai de la même année. L'approuvez-vous ?

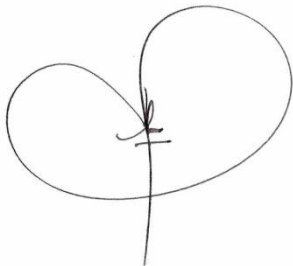
Cette résolution est approuvée à la majorité de 86 voix. (86 oui, 1 non, 2 abstentions)

Comme annoncé en ligne l'assemblée générale virtuelle a été clôturée le 27 Mai 2013 à minuit.

De l'assemblée générale, il a été dressé le présent procès verbal, le 29 Mai 2013.

Le président : Michel Houche

La secrétaire de séance: Nicole Bastin

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a vertical line extending downwards from the center of the loop.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'NBastin' with a long horizontal line underneath.